



Réunion du Conseil Municipal du 12 mai 2014

L'an deux mille quatorze, le 12 mai à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de BOISSET-lès-MONTROND, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT.

Date de la convocation : 06/05/2014

Présents : MMES MM. COURT Claudine, TARDY André, BREUILLAUD Rose Marie, JARDY Bernard , KANOU Ginette, GIRAUD Michel, MELONI Gisèle, RICHARD Thérèse, BAPTISTE Isabelle, BEAU Guy, MOUTON Fabien, GARNIER Stéphanie, OLLIER Nadège, DIDIER Emmanuel.

Absent : René HRYNIOU, pouvoir donné à André TARDY

Secrétaire : Rose Marie BREUILLAUD

En ouverture de séance Madame le Maire demande au Conseil l'autorisation d'ajouter une question à l'ordre du jour :

- Convention avec la CALF concernant l'achat de documents des bibliothèques.

Le Conseil accepte à l'unanimité l'ajout de cette question à l'ordre du jour de la séance.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil du 9 avril 2014.

CALF : PRISE EN CHARGE DU BUDGET D'ACHAT DE DOCUMENTS DES BIBLIOTHEQUES

Bernard JARDY, conseiller responsable de la bibliothèque, informe le conseil que suite à la sollicitation de plusieurs maires lors de l'intégration des bibliothèques au réseau Loire Forez, en date du 4 mars dernier, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération Loire Forez a décidé de prendre en charge le budget d'achat de documents de l'ensemble des bibliothèques du territoire.

L'objectif de cette décision étant

- de soulager les communes d'un budget qu'elles ont parfois des difficultés à dégager, pour respecter les critères minimum issus des conventions signées avec le Conseil général de la Loire.

- d'enrichir les collections sur l'ensemble des 33 bibliothèques (le niveau de dépenses annuel global passera ainsi de 82 000€ à 130 000€).

La commune avait déjà signé une convention de fonctionnement avec la CALF en date du 26 mars 2013, celle-ci sera annulée et remplacée par une nouvelle convention intégrant cette décision.

Où cet exposé, le Conseil décide à l'unanimité

- de verser la somme de 900€ prévue au budget 2014 pour l'achat de documents par la bibliothèque municipale, à la CALF.

- autorise Madame le Maire à signer la nouvelle convention de fonctionnement avec la Communauté d'Agglomération Loire Forez.

NOMINATION DES DELEGUES AUX COMMISSIONS LOIRE FOREZ

Madame le Maire informe le Conseil que suite au renouvellement des conseils municipaux en mars dernier, les commissions mises en place à la communauté d'agglomération doivent elles aussi être renouvelées.

Madame le Maire propose aux conseillers de se positionner sur les commissions thématiques qui les intéressent.

LISTE DES COMMISSIONS	NOM DES ELUS
Développement économique	Bernard JARDY
Finances – administration générale	Gisèle MELONI
Aménagement du territoire – SCOT – PLU – Politiques contractuelles	René HRYNIOU Rose Marie BREUILLAUD
Habitat – PLH	Fabien MOUTON
OM – déchèteries	André TARDY
Assainissement – gestion des eaux et rivières	Guy BEAU
Tourisme	Isabelle BAPTISTE
Enfance – jeunesse – cohésion sociale	Nadège OLLIER Ginette KANOU
Voirie – réseaux	René HRYNIOU
Culture – sport	Stéphanie GARNIER Michel GIRAUD
Transports – mobilité	Thérèse RICHARD
Environnement (PCET – Natura 2000)	Emmanuel DIDIER

AFFECTATION DES SUBVENTIONS

Madame le Maire demande au conseil d'affecter les subventions budgétisées en 2014.

Après avoir délibéré, le conseil municipal vote les subventions suivantes à l'unanimité :

ASSOCIATIONS	MONTANTS (en €)
BOULE DE LA MARE	300.00
COMITE DES FETES	300.00
CLUB JEUNESSE ET SPORTS	300.00
FOOTBALL CLUB	300.00
LE BRIGADIER D'OR	300.00
CLUB AMITIES ET LOISIRS	300.00
SOU DES ECOLES	300.00
CANTINE	300.00
PHILA CLUB COLLECTIONS	300.00
GENTIANE ET COOKIE	150.00
ANCIENS D'ALGERIE	100.00
DONNEURS DE SANG	80.00
ARTS MARTIAUX DU FOREZ	300.00
CFA BTP (3 élèves)	45.00 par élève
MFR MONTBRISON (1 élève)	45.00 par élève
CFA Les Mouliniers (1 élève)	45.00 par élève
MFR Cormaranche (1 élève)	45.00 par élève
Lycée de Ressins (2 élèves)	45.00 par élève
Sou des Ecoles : Noël des enfants (le nombre d'enfants sera connu à la rentrée 2014)	10.00 par élève
Les restos du cœur (2 familles boissetaires en ont profité en 2013)	150.00

Prévoir de faire un courrier aux familles des enfants pour lesquels la commune verse une subvention à leur établissement scolaire.

PROJET ENFANCE JEUNESSE

Madame le Maire informe le conseil que suite à la demande de subvention faite auprès de la sénatrice Cécile CUKIERMAN pour des jeux pour les enfants et à la rencontre avec les enseignantes le projet a dévié sur la mise en place d'un city stade.

Afin de répondre au mieux aux attentes des ados, ils sont invités à rencontrer la commission enfance/jeunesse le jeudi 15 mai à 18h30 en mairie. Les invitations ont été distribuées dans le car de ramassage scolaire pour les collégiens et à l'école pour les CM2.

Suite à la plainte de certains habitants de l'Allée des Chênes concernant les graffitis sur le transformateur, et après avoir pris contact avec ERDF, il semblerait qu'il soit possible d'obtenir des bourses après signature d'un contrat avec eux, pour permettre aux jeunes de nettoyer et tagger les transfos à « leur guise ».

Concernant les chantiers éducatifs, se renseigner à la mairie de Cuzieu pour les procédures à suivre, cette commune ayant sensiblement le même nombre d'habitants que la nôtre, en a déjà mis en place.

GESTION DU CIMETIERE

Madame le Maire informe le conseil qu'il ne reste que quelques concessions disponibles dans le cimetière communal et qu'il serait bon de prendre une délibération interdisant la mise à disposition de concession à l'avance.

Madame le Maire rappelle que les concessions sont mises à disposition des familles pour 15 ou 30 ans, moyennant une redevance de 70 (pour 15 ans) ou 100€ (pour 30 ans) par mètre carré.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil décide d'autoriser l'affectation de concession seulement au moment du décès de personnes domiciliées ou résidentes à Boisset lès Montrond.

QUESTIONS DIVERSES

- Factures d'eau et d'assainissement : le montant de l'abonnement étant collecté en 1 seule fois cette année, les factures d'acompte s'en trouvent plus élevées que d'habitude pour une même consommation, alors qu'il avait été annoncé une baisse des tarifs.
- Election : le planning des permanences pour le scrutin des Européennes est établi et sera adressé à chaque conseiller.
- Médaille de la famille : elle sera remise à Mme BLAL, ainsi que le diplôme, le vendredi 30 mai 2014 à 19h (en mairie).
- Invitation SIVAP : les personnes intéressées s'inscrivent directement auprès du SIVAP pour la journée du 4 juin de 9h30/ à 16h. Le rendez-vous est fixé à 9h20 place de la mairie.
- Pour info, Madame le Maire est élue vice-présidente au SIVAP pour la compétence assainissement.

- Canal du Forez : Les 100 ans de la création du canal du Forez seront fêtés le mercredi 21 mai à 18h30. Les personnes intéressées doivent se faire connaître auprès de Thérèse RICHARD.
 - PLU : pour info, des recours risquent d'être déposés par des administrés.
 - Maison ARAUJO : 2 personnes ont visité. La commune ne la règlera vraisemblablement qu'en septembre car il faut attendre de connaître le nombre de mains levées qui ont été déposées.
 - OM : les tarifs vont augmenter.
 - Rythmes scolaires : revoir avec les associations le 4 juin. Lors de la rencontre avec les associations, il avait été convenu que ceux qui étaient intéressés devaient se faire connaître pour le 15 juin.
- Rappel, les horaires d'école seront : lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h, mercredi matin 8h30 à 11h50. Les après-midi : 13h45 à 15h25, sachant que des TAP auront lieu les mardis et vendredis de 15h30 à 16h30.
- Les lundis et jeudis, les enfants finiront à 15h25.
- Voir le nombre d'encadrants nécessaires pour chaque activité et le nombre maxi d'enfants pour chaque local.
- Réunion municipale le 14 juin à 9h30, visite des bâtiments communaux.
 - Prochains conseils : 16 juin et 21 juillet

La séance est levée à 22h30.